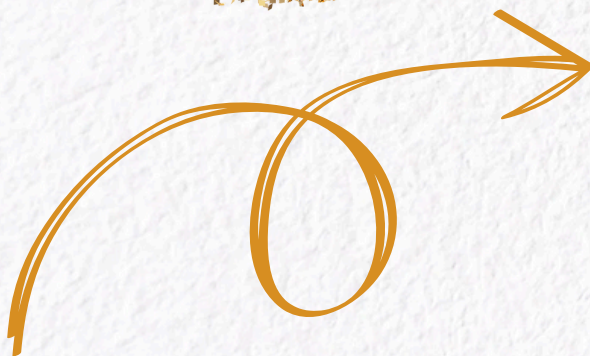




2024

Calendrier de l'aveant
Droit social

5



Une salariée ayant travaillé pendant son congé maternité peut-elle obtenir un rappel de salaire ?

“**Non**”, répond la Cour de cassation !

En l’espèce, une salariée ayant travaillé pendant son congé maternité et son congé maladie saisit la juridiction prud’homale de demandes en paiement de rappels de salaires, d’une indemnité pour travail dissimulé et de dommages et intérêts.

En appel, les juges du fond **rejetent ses demandes en paiement d’un rappel de salaire des heures de travail** accomplies pendant ses congés maladie et maternité mais lui octroie **des dommages et intérêts du fait du préjudice subi**.

La Cour de cassation approuve les juges du fond. En application de l’article 1231-1 du Code du travail, la Cour estime que **l’employeur ne peut être condamné qu’à verser des dommages et intérêts et non un rappel de salaire au titre des heures travaillées pendant la période de suspension du contrat de travail**.

Cass. soc., 2 octobre 2024, n°23-11.582



Les conséquences de la suspension du contrat de travail

La suspension du contrat de travail notamment en raison d'un arrêt maladie entraîne la **suspension des obligations principales** de chacune des parties à savoir :



L'EMPLOYEUR

- Octroyer un salaire
- Fournir du travail

LE SALARIE

- Exécuter une prestation de travail

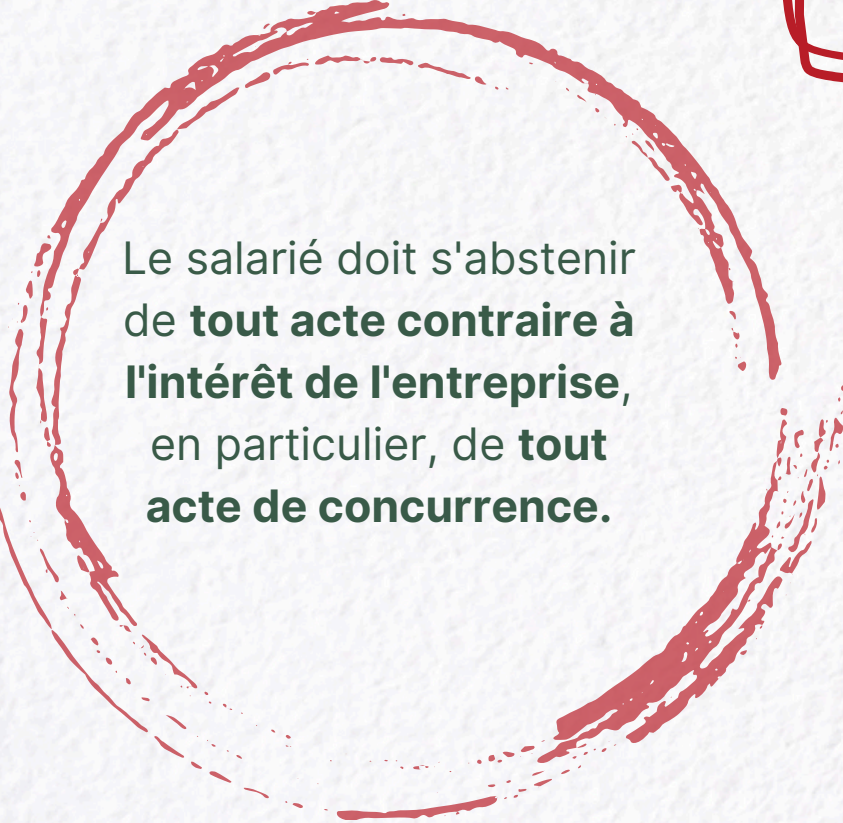


Cependant, **certaines obligations** subsistent notamment :

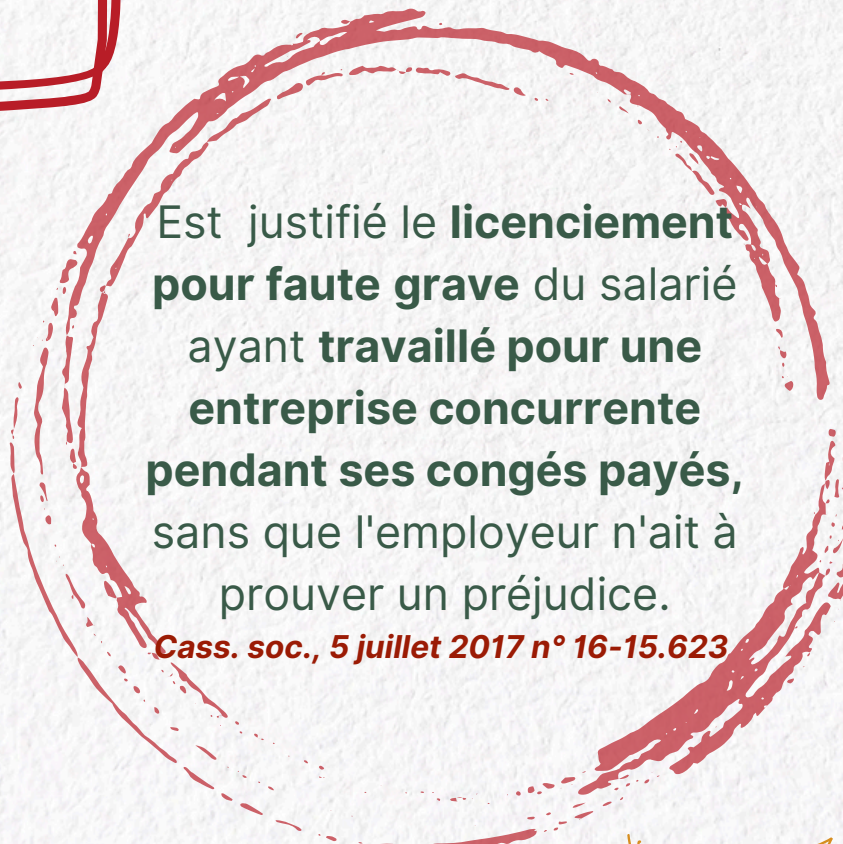


**POUR LE
SALARIE**

Obligation de
discrétion et de
loyauté envers son
employeur



Le salarié doit s'abstenir
de **tout acte contraire à
l'intérêt de l'entreprise,**
en particulier, de **tout
acte de concurrence.**



Est justifié le **licenciement
pour faute grave** du salarié
ayant **travaillé pour une
entreprise concurrente
pendant ses congés payés,**
sans que l'employeur n'ait à
prouver un préjudice.

Cass. soc., 5 juillet 2017 n° 16-15.623





POUR TOUTE QUESTION

Marie-Véronique Lumeau

Avocat au Barreau de Paris

mvlumeau@woogassocies.com

Tel : 01 44 69 25 50

